

Situation de l'Académie

Séance publique du 26 mai 2025 — Ville de Braine-le-Comte

Question posée par M. Yves Guévar, Conseiller communal (groupe Ensemble).

La question

La Directrice de notre Académie de musique et des arts demandait d'avoir plus d'espace « classes » pour une organisation plus optimale des cours... C'était d'autant plus critique que les modules extérieurs ont largement dépassé leur durée de vie. Aujourd'hui, des cours de piano sont dispensés à l'étage de l'Hôtel d'Arenberg, ce qui a entraîné une dégradation du parquet du fait du poids d'un piano et ses déplacements réguliers. Il a été répondu à sa demande par l'investissement de nouveaux modules en juin 2024 ...

- Pouvez-vous nous faire un point sur ce projet ? L'EICB occupait également une classe pour des cours de cuisine mais a dû trouver d'autres endroits pour la dispense de ces cours car cette cuisine, dans le bâtiment de l'académie, n'était plus aux normes de l'AFSCA et la mise en conformité présentait un énorme investissement.
- A-t-il été envisagé de récupérer cette classe pour l'académie ? S'il y a encore du matériel de cuisine en état correct, pourquoi ne pas le « transférer » à la gare de Ronquières dont le peu d'équipement restant est complètement obsolète ? Pas pour y organiser les cours mais pour que la salle puisse être équipée plus dignement qu'aujourd'hui sans trop de frais à charge de la Commune. Merci pour vos réponses.

La réponse

L'Echevine Ludivine PAPLEUX répond à la question.

Le monde de l'enseignement évoluant, les contraintes liées à la transmission des savoirs évoluent également. L'EICB et l'Académie rencontrent toutes les deux des problématiques concernant les espaces dédiés à leurs cours. Partageant certaines ailes des bâtiments, les solutions à apporter pour l'enseignement de demain ne peuvent être décidées que de concert entre ces deux institutions.

Problématique de l'Académie

L'Académie a soulevé la problématique de vétusté des modules et des classes. En effet, l'ensemble des infrastructures deviennent obsolètes et pourraient tendre vers une insalubrité. Ces problèmes nécessitent systématiquement l'intervention du service Travaux en Régie, notamment pour des infiltrations fragilisant les instruments de musique. Une visite conjointe du service Travaux, du service Etudes et du SIPPT, en présence de la direction de l'Académie et des échevins respectifs, L. Pappleux et A-P. Coppens, en date du mercredi 14 février 2023, a confirmé l'urgence de trouver une solution pour démanteler les modules actuels et offrir des espaces appropriés pour les élèves. Les risques majeurs sont la possibilité d'un effondrement partiel de la toiture comme du plancher et la gestion de l'évacuation en cas d'incendie.

Source : extrait du procès-verbal de la séance publique du Conseil communal de Braine-le-Comte du 26 mai 2025 — Objet n°39 - Question orale de Monsieur le Conseiller Yves GUEVAR. Reproduction fidèle du texte au procès-verbal.